



A

liste in fine

Lille, le 27 mars 2014

Objet : **Compte-rendu du comité de pilotage du Plan national d'actions en faveur des Odonates – 16/01/2013**

Rédaction : Raphaëlle Itrac-Bruneau / Lucile Gamant

Présents :

Raphaëlle ITRAC-BRUNEAU (Office pour les insectes et leur environnement), nouvelle animatrice du PNA

Luis DE SOUSA (DREAL Languedoc-Roussillon)

Perrine JACQUOT (CBN de Franche-Comté-ORI)

Stéphane AVERTY (Entente Interdépartementale pour la Démoustication Atlantique)

Franck HERBRECHT (GRETIA - antenne des Pays de la Loire)

Julie LEBRASSEUR (GRETIA - antenne Basse-Normandie), animatrice déclinaison régionale Basse-Normandie

Anne-Laure GOURMAND (MNHN – CERSP)

Cédric VANAPPELGHEM (CEN Nord-Pas-de-Calais), animateur déclinaison régionale Nord Pas-de-Calais

Raynald MORATIN (Office des données naturalistes d'Alsace / IMAGO)

Pascal DUPONT (MNHN – SPN) rédacteur des Plans insectes

Denis SIVIGNY (DREAL Haute-Normandie)

Renaud BAETA (Association naturaliste d'étude et de protection des écosystèmes ANEPE Caudalis), animateur déclinaison régionale Centre

Xavier HOUARD (Office pour les insectes et leur environnement)

Émilie SAVAROC (DREAL Alsace)

Élisabeth COURT (DREAL Auvergne)

Gérard TARDIVO (DREAL Centre)

Vincent TERNOIS (CPIE du Pays de Soulaïnes)

Adrien SIMON (CEN Haute-Normandie)

Lucile GAMANT (DREAL Nord-Pas-de-Calais / DREAL coordinatrice)

Excusés :

Stéphanie CADIOT (DREAL Lorraine)

Jean-Michel FATON (RNN des Ramières - Réserves Naturelles de France)

Joana GARAT (DREAL Aquitaine)

Jean-Pierre BOUDOT (Limos - Université H.Poincaré Nancy1, faculté des Sciences)

Nathalie CHEVALLIER (ONCFS)

Michel CARTERON (DREAL Franche-Comté)

Joël LINTÉ (DDT Mayenne - service eau et biodiversité)

Véronique BARTHELEMY (DREAL Limousin)

Florent CLET et Bruno DUMEIGE (DREAL Basse-Normandie)

Thomas RASO (DREAL Bourgogne)

Nicolas AMPEN (DREAL Bretagne)

Jean-Christophe LEROY (DREAL Picardie)

Jean-Luc LAMBERT (ONEMA)

Vadim HEUACKER (ODONAT / DREAL Alsace)

Vincent TERNOIS (CPIE du Pays de Soulaïnes)

Ordre du jour :

- Rappel des objectifs et enjeux du PNA Odonates (Lucile Gamant)
- **Etat d'avancement des actions :**
 - Action 1 « rédiger et mettre en œuvre les déclinaisons régionales » : état d'avancement des déclinaisons régionales (Raphaëlle Itrac-Bruneau)
Exemple à travers la déclinaison Haute-Normandie (Adrien Simon)
 - Action 3 « évaluer l'état de conservation des méta-populations des Odonates prioritaires » (Raphaëlle Itrac-Bruneau)
 - Action 10 « mise en place d'un suivi national de la faune des Odonates » : STELI (Cédric Vanappelghem et Anne-Laure Gourmand)
 - Action 11 « centre de ressources documentaires » (Raphaëlle Itrac-Bruneau)
 - Action 14 « développer des outils de vulgarisation sur les Odonates » : finalisation de la plaquette de synthèse du PNA Odonates (Raphaëlle Itrac-Bruneau)
 - Liste Rouge Nationale des Odonates (Cédric Vanappelghem)
 - Bilan synthétique des autres actions (Raphaëlle Itrac-Bruneau)
- **Présentation des actions prioritaires pour 2013 :**
 - Action 12 « réalisation d'un cahier technique concernant la gestion conservatoire des Odonates » (Raphaëlle Itrac-Bruneau)

I. Rappel des objectifs et enjeux du PNA Odonates

Les objectifs du PNA Odonates sont :

- Acquérir des données quantitatives et qualitatives sur l'état de conservation des espèces
- Maintenir ou améliorer l'état de conservation des espèces et de leur habitat en France

Le PNA Odonates concerne 18 espèces, 12 inscrites à la Directive Habitats-Faune-Flore ainsi que les espèces les plus menacées de notre territoire, classées « en danger » et « en danger critique » selon le document préparatoire à la Liste Rouge des Odonates de France métropolitaine (Dommanget, 2009).

Les déclinaisons régionales peuvent intégrer les espèces considérées régionalement comme « en danger » et « en danger critique » (critères UICN).

On note l'importance de mettre l'enjeu Odonates au cœur des dispositifs de préservation de la biodiversité et de protection de la nature : Natura 2000, SRCE, SCAP, plans de gestion de cours d'eau, SAGE, dossiers de dérogation espèces protégées, ...

Et réciproquement de prendre en compte les apports de ces politiques dans le PNA.

II. Bilan général de l'état d'avancement des actions

Raphaëlle Itrac-Bruneau passe en revue l'ensemble des actions en précisant leur avancement et l'implication de l'Opie dans chacune.

Action 1 : rédiger et mettre en œuvre les Plans régionaux d'actions.

L'Opie contribue fortement aux déclinaisons régionales et se déplace très régulièrement en régions pour présenter le plan, participer aux comités de pilotage (Copils) régionaux, et assure une assistance technique téléphonique. L'Opie assure également la transmission et le traitement de données géographiques qui sont nécessaires à la réalisation de l'action 5 (priorités spatiales). Voir chapitre III pour plus d'informations.

Action 2 : inventaires des stations.

Il se déroule à l'échelon régional par deux entrées : des campagnes de prospection ciblées par espèce(s) (ex : recherche d'exuvies de *Macromia splendens*, *Oxygastra curtisii* et *Gomphus graslinii* en Midi-Pyrénées) ou par la réalisation d'atlas régionaux (Bourgogne, Nord-Pas-de-Calais).

Action 3 : évaluer l'état de conservation des métapopulations des Odonates prioritaires.

- mise en place d'une base de données
- une réunion nationale des opérateurs régionaux s'est déroulée le 19/09/2012 avec pour thématique l'évaluation des espèces inscrites à la DHFF
- Liste rouge nationale en cours d'actualisation (contribution demandée pour données complémentaires)
- Plusieurs Listes rouges régionales sont en cours en appliquant la méthodologie UICN : Centre, PACA, Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais

Action 4 : entreprendre des études scientifiques (échelle régionale).

Plusieurs travaux sont en cours. Cédric Vanappelghem évoque l'étude génétique menée dans le Nord-Pas-de-Calais sur les populations régionales d'Agrion de Mercure (prélèvement de pattes), confiée à un laboratoire de Liverpool et en partenariat avec l'université de Lille.

En région Centre, ANEPE Caudalis a lancé un programme d'analyse génétique des populations de *Leucorrhinia caudalis*, en collaboration avec un laboratoire Suisse, à partir d'exuvies (fonctionne si ces dernières sont fraîches et bien conservées).

En Pays de la Loire, un projet d'étude des Gomphidés est lancé en partenariat avec les universités de Rennes et de Tours mais cependant pas avec la vision du PNA. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan, une réunion centrée autour de la problématique des Gomphes du bassin ligérien est à organiser avec l'ensemble des structures concernées. Dans la même région, des suivis standards de *Lestes macrostigma* sont menés afin de comparer les populations régionales avec celles présentes en PACA.

En Champagne-Ardenne, des travaux visent à caractériser les habitats des populations d'*Oxygastra curtisii* en milieu stagnant. Franck Herbrecht se montre intéressé par les résultats.

Luis De Sousa évoque l'étude génétique menée en Midi-Pyrénées par Laurent Pélozuélo sur *Oxygastra curtisii* et *Macromia splendens* (à l'aide d'exuvies et de pattes). Pour cette dernière, il est cependant difficile de trouver du matériel génétique car les exuvies sont peu aisées à détecter et les adultes à capturer. Le travail se fait en collaboration avec la région Languedoc-Roussillon, mais également avec l'Espagne. .

En région Haute-Normandie, l'université de Rouen mène une étude sur la capacité de dispersion de certaines espèces de libellules (*Calopteryx* notamment) par capture-marquage-recapture mais le taux de recapture est très faible ce qui rend difficile l'interprétation des résultats.

L'animateur du PNA reprendra contact avec l'université pour avoir connaissance de l'avancement de la thèse qui est en préparation.

Xavier Houard propose de mettre à jour le site du PNA avec toutes les études (cf action 11).

Tout inventaire ou étude avec capture nécessite une autorisation de déroger à l'interdiction de capture ou d'enlèvement d'espèces animales protégées (si c'est le cas).

En Nord-Pas-de-Calais, les autorisations sont demandées pour 3 ou 4 ans.

Action 5 : déterminer les priorités spatiales pour la gestion conservatoire des métapopulations.

Elle est liée à la prise en compte de l'enjeu Odonates dans les démarches SRCE et SCAP en région. A continuer.

Action 6 : élaboration et réalisation de projets concernant la gestion conservatoire des espèces prioritaires.

Elle est plutôt réalisée à l'échelon régional. Ex : prise en compte des exigences écologiques de 2 espèces emblématiques des milieux tourbeux d'altitude : *Somatochlora*

arctica et *Leucorrhinia dubia* en Auvergne, formation des acteurs locaux à la reconnaissance de *Macromia splendens* afin d'améliorer sa prise en compte dans les projets d'aménagement en Languedoc-Roussillon pour maintenir son état de conservation.

Xavier Houard a participé au séminaire « 5 ans de démostriction du Bti en Camargue ». Un point a été fait sur l'utilisation du Bti et l'impact biologique sur différents groupes d'espèces. En Camargue, l'impact local sur les populations d'Odonates a été démontré par Christiane Jakob – ONCFS / PNR Camargue (les résultats de ses suivis seront valorisés dans un article scientifique). Stéphane Averty souligne que le contexte est différent en façade atlantique : les épandages sont réalisés manuellement et non par avion, avec des dosages plus faibles (200 à 400g/ha contre 1kg/ha en Camargue) et des interventions ciblées (pratiques de non traitement sur certains sites). Il ne peut donc y avoir de comparaison entre les deux secteurs. Stéphane Averty signale une étude de l'INRA, menée du Morbihan à la Gironde (étude de Laurent Lagadic), qui démontre qu'il n'y a pas d'impact sur les Odonates sur le littoral atlantique.

Enfin, Pascal Dupont rapporte l'existence d'un programme LIFE environnement sur le sujet (EID Alpes). Une étude est menée au niveau du Marais de Lavours, non sur *Lestes macrostigma* mais sur la faune associée (contact Yves Rozier). Dans ce cadre du LIFE, un guide des bonnes pratiques sera édité.

Il y a débat sur les résultats de telles études en fonction du financeur : EID ou gestionnaire d'espace naturel. On peut tout de même supposer un impact indirect sur les Odonates par suppression de la ressource alimentaire.

Il est important d'avoir un représentant d'un EID au Copil pour avoir un débat contradictoire sur le sujet.

Action 7 : protéger les stations renfermant une population locale d'une espèce prioritaire.

En région Franche-Comté, préservation d'une station de *Nehalennia speciosa* redécouverte en 2009 située dans le PNR du Haut-Jura : un plan de gestion spécifique est proposé. Il est également question de proposer le site en APPB ou réserve naturelle.

Ce site a fait l'objet d'un article dans la revue de la SfO *Martinia*. La station se porte bien (+ de 200 individus en 2012).

Autre exemple en Aquitaine, avec la protection d'habitats à leucorrhines (opérations de sensibilisation et mise en place de conventions avec les propriétaires).

Raynald Moratin demande de faire une fiche sur comment chercher une espèce difficile à trouver. Il est proposé d'organiser un atelier sur le terrain, ou faire sur le terrain des réunions de transfert de connaissances interrégionales.

Pascal Dupont évoque la possibilité de prendre des APPB « temporaires » ou « mobiles » (dont le périmètre change tous les ans), afin de prendre en compte les dynamiques de populations.

Action 8 : intégration des priorités de conservation dans les différentes stratégies de sauvegarde de la biodiversité de l'État et des collectivités territoriales.

Pour ce qui est de l'élaboration des Schémas régionaux de cohérence écologique, la liste des espèces dites de « cohérence nationale » comprend 25 espèces d'Odonates dont 12 espèces du PNA. Le rapport de l'Opie est disponible au téléchargement en suivant le lien ci-dessous :

http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/opie_2012_insectes_tvb_maj-16-10-2013.pdf

Des fiches axées sur les déplacements et les besoins en continuité écologique (fiches TVB) ont également été élaborées pour les 3 espèces suivantes (+ 3 autres espèces non PNA) : *Coenagrion mercuriale*, *Ophiogomphus cecilia* et *Leucorrhinia caudalis*.

Luis de Sousa estime qu'on se focalise beaucoup sur les outils classiques mais qu'on ne prend pas assez en compte les politiques liées à l'eau. Il faut mettre plus d'efforts sur les gestionnaires de cours d'eau, qui mettent régulièrement en œuvre des actions : syndicats de gestion, SAGE...

Xavier Houard répond que cela concerne plutôt l'échelle régionale. Ces structures doivent être invitées aux Copils régionaux.

Cédric Vanappelghem cite l'exemple du SAGE de la Canche qui prend en compte les enjeux Agrion de Mercure (7 populations).

Action 9 : accompagner les programmes nationaux et régionaux de lutte contre l'expansion et la prolifération des écrevisses invasives.

Action pas encore engagée.

A noter des données catastrophiques en Gironde sur la perte de biodiversité liée aux écrevisses invasives.

Pascal Dupont indique que le PNR de la Brenne a déposé un projet LIFE sur l'Ecrevisse à pattes rouges, pour préserver la diversité des étangs en Brenne. Celui-ci n'a pas été retenu.

A noter enfin qu'il existe un spécialiste des écrevisses à l'université de Poitiers.

Action 10 : mise en place d'un suivi national de la faune des Odonates.

Présentation du STELI ci-dessous.

Action 11 : organiser un système centralisé de ressources documentaires scientifiques et techniques, associé à des forums de discussions.

Présentation ci-dessous.

Action 12 : réalisation d'un cahier technique concernant la gestion conservatoire des Odonates.

Action prévue pour 2013.

Franck Herbrecht précise que pour la région Pays de la Loire, le GRETIA a commencé une étude sur les anisoptères et donnera des préconisations de gestion favorable à ces espèces.

Action 13 : former les professionnels de terrain.

L'Opie intervient pour des organismes comme l'ATEN, l'IFORE pour les agents des DREAL mais également auprès de l'ONF (formations internes). Une centaine d'agents de terrain ont ainsi été concernés par ces formations en 2012.

Action 14 : développer des outils de vulgarisation sur les Odonates.

La plaquette de synthèse du PNA est en cours et devrait être diffusée dans le courant du 1er semestre 2013 (cf. ci-dessous).

Action 15 : diffuser les informations sur les avancées du plan.

L'Opie participe à des congrès et des séminaires afin de présenter le Plan, sa mise en œuvre et son état d'avancement. Ces informations sont également diffusées par le biais d'articles et participation à des revues/magazines divers (*Martinia*, Espaces Naturels, *Insectes*, le Courrier de la Nature, *A fleur d'eau*).

Rappel : le prochain congrès européen d'Odonatologie se déroulera en France durant l'été 2014 !

Les actes des précédents congrès et les documents présentés sont disponibles sur le site du PNA : <http://odonates.pnaopie.fr/ressources/revue-de-presse/>.

III. Mise en œuvre des Plans régionaux d'actions

Etat d'avancement des déclinaisons régionales

Les 22 régions de métropole sont concernées. Bon avancement : 19 régions sur 22 ont engagé une déclinaison, soit 86%. Parmi celles-ci, 8 sont validées et opérationnelles (36%), 11 sont en cours de rédaction (50%) et seulement 3 sont en attente (14%) : Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Bretagne.

Pour la Bretagne, le GRETIA et Bretagne vivante ont sollicité la DREAL qui n'est pas en mesure d'engager de nouvelles déclinaisons régionales actuellement, mais qui n'est pas fermée pour l'avenir.

Pour Rhône-Alpes, l'association qui pourrait légitimement être opérateur régional est Sympetrum, mais rien n'est engagé.

En Midi-Pyrénées, pas de déclinaison régionale engagée, mais des actions sont menées par les associations naturalistes locales (CEN, Opie Midi-Pyrénées, bénévoles...).

Exemple d'implication régionale : la Haute-Normandie

Présentation d'Adrien SIMON – CEN Haute-Normandie **Retour sur la déclinaison régionale du PNA en Haute-Normandie**

Un atlas régional est lancé depuis 2004, grâce à un collectif de bénévoles (CERCION), qui a permis de récolter 13 000 données (pour Basse-Normandie et Haute-Normandie) en 5 ans.

L'utilisation de ces données pour la réalisation de l'atlas est valorisée par une lettre d'information aux contributeurs.

En 2010, le CEN et le CERCION ont réalisé une synthèse préalable, en consultant environ 50 structures qui pouvaient être concernées, qui a débouché sur une Liste Rouge des Odonates de Haute-Normandie, ainsi que de nouvelles listes de statuts de rareté régionale et d'espèces déterminantes de ZNIEFF (23 espèces) pour la Haute-Normandie.

La Liste rouge n'a pas encore été validée par l'UICN, mais elle a été élaborée selon les critères 2010. On a une proportion importante d'espèces menacées et d'espèces rares, liée à la faible part d'habitats aquatiques et à leur mauvais état de conservation.

La déclinaison régionale du PNA Odonates est en cours (validée par le CSRPN en 2012 et en attente de validation par le Copil régional) et concerne :

- 1 espèce nationale : l'Agrion de Mercure
- 14 espèces selon leurs statuts + 3 en expansion, soit 17 espèces au total.

Actions lancées :

- réalisation d'un poster sur les libellules par le CPIE du Cotentin
- mise en place de 30 sites STELI (indicateur retenu par l'Observatoire de la biodiversité de Haute-Normandie)
- caractérisation des mares pour la CREA (communauté d'agglomération de Rouen) et restauration des habitats prévues en 2013
- fédération de chasse de Seine Maritime : inventaire Amphibiens, Odonates, Botanique des mares à gabion dans la basse vallée de la Durdent
- inventaire de l'Agrion de Mercure sur 3 sites Naura 2000 pour lesquels le DOCOB est réalisé, en partenariat avec 3 structures : Conseil général de l'Eure, l'institution interdépartementale pour la gestion et la valorisation de la Bresle (EPTB Bresle) et la DDTM

Adrien Simon souligne la difficulté de récupérer les données des bureaux d'études, par exemple les données issues des campagnes d'inventaires liées à d'importants projets.

IV. Réunion nationale de l'évaluation de l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire

Les éléments de méthodologie et d'objectifs ne sont pas repris ici car ils ont été présentés lors du précédent Copil. Rappelons toutefois que 10 espèces sont concernées (les 12 espèces de la DHFF moins *Sympecma paedisca* et *Lindenia tetraphylla*), ce qui représente au total 28 fiches d'évaluation.

En 2012, un appel à contribution a été lancé afin de recueillir le maximum de données et d'informations pour le rapportage. La réunion nationale des opérateurs organisée en septembre de cette même année, réunissant 32 participants (opérateurs, UICN, MNHN...), a permis d'échanger sur la méthodologie mais également d'identifier des personnes ressources par domaine biogéographique afin de valider les fiches espèces. Ces dernières sont actuellement en cours de rédaction et seront envoyées pour relecture prochainement. Il est prévu une réunion de validation avec le Muséum le 6 mars 2013.

Il faudra prendre soin de bien garder les traces du travail réalisé pour l'évaluation de 2019.

V. Mise en œuvre du Suivi temporel des libellules (STELI)

Présentation par Anne-Laure Gourmand

L'objectif est d'ouvrir le programme aussi bien aux naturalistes qu'à un public plus large (détermination à l'échelle du groupe d'espèces).

Ce principe est issu du retour d'expérience des Pays-Bas depuis 14 ans : en appliquant un protocole standardisé très contraignant, les données plafonnent tandis que les données opportunistes progressent.

Pour le STELI, on demande au moins 3 passages par sessions (pour séparer les différents cortèges printaniers, estivaux et automnaux), d'une durée minimum de 30 minutes. Le choix du périmètre est libre.

Pour certaines espèces comme *A. grandis*, même au bout de 3 passages, on n'a que 25% de chances de la détecter : il faudra peut-être augmenter le nombre de passages pour les espèces difficilement détectables.

En 2013, il est prévu de déployer le STELI sur l'ensemble du territoire national, et de développer le volet « débutant ».

VI. Site Internet

Le site Internet du PNA www.odonates.pnaopie.fr possède désormais un onglet « bibliographie ». Afin de faciliter les recherches, celui-ci a été développé en 2 axes : l'un centré sur les espèces, l'autre sur les régions. L'objectif pour 2013 est de poursuivre le développement du centre de ressources.

VII. Plaquette de synthèse du PNA

Le travail d'élaboration de la plaquette de synthèse du Plan arrive à son terme. Celle-ci aborde la thématique des Odonates et du PNA suivant le plan suivant :

- une présentation du groupe des Odonates : comment les reconnaître, cycle de vie, habitats et menaces.
- la présentation du PNA en faveur des Odonates : qu'est-ce qu'un PNA, pourquoi un PNA sur les libellules, objectifs et mise en œuvre.
- une présentation succincte des 18 espèces cibles du Plan et de leurs habitats.
- la liste des 15 actions définies dans le cadre du Plan.
- un exemple concret d'une action transversale : le Suivi temporel des libellules.

Il est convenu que les membres du Copil peuvent transmettre les ultimes remarques jusqu'à la fin de la semaine prochaine, soit le 25/01/2013. L'objectif est qu'elle soit diffusable avant la prochaine saison.

VIII. Actualisation de la Liste rouge nationale des Odonates de France métropolitaine

Le travail s'appuie sur le document préparatoire de la SFO, mais il y a un besoin de mise à jour des données, et il faut de plus s'appuyer sur la méthodologie UICN.

Il sera réalisé avec des partenaires nationaux (SFO, Opie, MNHN et UICN).

L'évaluation est maintenant faite selon 5 critères : le taux de déclin, la population totale, la zone d'occurrence et d'occupation, le degré de peuplement et la fragmentation de la répartition.

L'évaluation des populations françaises se fera selon les critères UICN, on obtiendra alors des catégories préliminaires ; l'évaluation finale sera faite en tenant compte du contexte géographique : on obtiendra les catégories finales.

Trois comités participent à ce travail : un comité de suivi de la démarche (SFO, Opie, MNHN, UICN), un comité d'experts, et un comité des contributeurs (correspondants des délégations de la SFO et opérateurs des déclinaisons du PNA).

La méthodologie est la suivante :

1- Stabilisation du référentiel taxonomique (SFO, MNHN) ; élaboration de fiches pour justifier la position taxonomique

2- Note d'application des critères UICN aux Odonates de France (SFO et Opie)

3- Appel à contribution de données en France et dans les pays limitrophes

Il est souligné que certaines associations régionales ont des difficultés à adhérer aux préceptes du SINP et ne souhaitent pas transmettre leurs données (cf. Poitou-Charentes).

4- Pré-évaluation sur la base des données disponibles

5- Consultation sur la pré-évaluation

Le traitement des données devrait être terminé d'ici fin février 2013, et un outil en ligne pourrait être disponible pour avril-mai.

Il faut éviter le biais de la surreprésentation des espèces patrimoniales. On pourrait se retrouver avec un décalage entre les espèces protégées et menacées et les autres espèces. La note présentant l'application de la méthodologie est prévue pour fin janvier.

Une fois la liste publiée, il est prévu de réaliser un dossier de presse, une plaquette qui présente les résultats et l'édition d'un cahier technique pour expliquer la démarche et les critères retenus.

IX. Bilan financier

L'Opie enverra un questionnaire aux DREAL et/ou aux opérateurs régionaux pour faire le bilan des financements 2012, et du temps passé (salariés et bénévoles).

Il est nécessaire d'avoir une idée des financements engagés dans les déclinaisons régionales, notamment pour le bilan technique et financier en fin de plan.

X. Actions prioritaires pour 2013

- Poursuivre la définition et la mise en œuvre des déclinaisons régionales
- Poursuivre les projets transversaux
- Faire vivre le centre de ressources
- Etablir la Liste rouge nationale
- Réaliser et publier le cahier technique de gestion conservatoire des Odonates
- Préparer le congrès européen 2014
- Travailler sur la cohérence des protocoles de suivi des espèces prioritaires en lien avec le Cilif (SfO), le STELI (SfO-Opie-MNHN-CenNPDC) et Rhoméo (RNF-Agence de l'eau Rhône Méditerranée) et préparer des « notices d'intervention » pour les bureaux d'études qui devront faire des suivis d'impact de gros projets (au préalable, recenser les protocoles existants).

XI. Point d'information sur le congrès européen d'Odonatologie

Il est programmé du 7 au 10 juillet 2014 à Montpellier, sur le campus de l'INRA (sous réserve).

Lundi et mardi : interventions et sessions posters ; atelier sur la conservation des espèces

Mercredi : sorties terrain

Jeudi et vendredi : interventions et clôture